

**Gazette de
L'Oie Rouge
N°37 Janvier 2026**



L'Hiver



Le Mot du Maire

Cher(e)s Cheffois(e)s,

Merci pour la confiance que vous m'avez accordée depuis 2008 en tant que conseiller municipal sous la mandature de Mr Christian Ancelle puis en tant que maire depuis 2014.

Merci de m'avoir permis de vivre cette très belle expérience de Maire. Ce fût passionnant et très riche d'enseignements dans différents domaines ; les rapports humains (le personnel, les citoyens), intellectuel (finances, urbanisme, voirie, élaboration de projets, etc...), psychologique et pédagogique (gestion de conflits, contentieux, etc...).

Merci aux deux équipes qui m'ont accompagné durant ces deux mandats. Tout n'a pas été parfait mais je suis fier du travail accompli :

Restructuration et rénovation de tous les bâtiments publics, sécurisation et embellissement de la traversée du bourg, reprise du camping et création de différentes animations, manifestations, la guinguette, etc...

Je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, des vœux de santé, de projets et de sérénité au vu du contexte ambiant.

Je souhaite également tous mes vœux de réussite à la prochaine équipe qui dirigera notre commune.

Malheureusement je dois vous annoncer le décès de Christian Ancelle le 15 janvier dernier.

C'est lui qui m'a fait confiance pour intégrer son équipe lors de son mandat de maire de 2008 à 2014 et m'a incité à m'engager.

Merci pour son action pour notre village. Toutes mes pensées vont à sa femme Madeleine, ses enfants, petits enfants et toute sa famille.

Dans quelques semaines, un nouveau chapitre s'écrit.

Merci à tous.

Marc DUTRUEL, Maire



2 : Mot du maire - Etat civil

3 : Sommaire

Infos Mairie

4 et 5 : Délibérations conseil municipal

6 à 8 : Tarifs et composteur collectif

9 : Service national

10 et 11 : Plan local d'urbanisme

12 et 13 : Chantiers de restauration écologique

14 : Elections municipales - vélos électriques

BAFA - Legs et moi

15 : Ateliers numériques - Mutuelle santé

Dispositif argent de poche

16 : Mars Bleu - Repas des Aînés

17 : Marché de Noël

18: Festival Arts de la rue — Cheffes sur Art'

19 : Nouveau poste CCALS

20 : Entreprises Cheffoises

21 : Service La Poste au Petit COMPTOIR

22 et 23 : Frelon asiatique

24 : Elagage

25 : Sourires partagés

La vie des associations cheffoises

26 : AMAP des Prés bas

27 : Comité des Fêtes

28 : La Bibliothèque

29 : Les Arts Créatifs - Les Arts Cheffois

30 : Cheffes Lieu

31 : Multisports

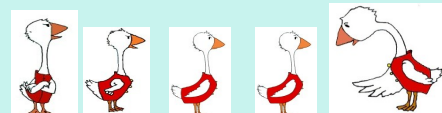
32 et 33 : Chemins de Cheffes

34 : La Vigilante

Informations communautaires

35 : Actu CCALS

36 : Agenda



Naissances:

BARDE Lola, Colette née le 10/10/2025

MORTEVILLE Milo, Frédéric, Jean-Pierre né le 04/12/2025

RICHARD Alba, Juliette, April né le 10/12/2025

Mariages :

BEAUCOUSIN Jérémy, Elie, Laurent et NOBILET Emilie, Alexandra, Marine le 29/11/2025

Décès:

ARNOUT Michel, Claude, Jacques décédé le 09/10/2025

ANCELLE Christian, décédé le 15 janvier 2026

BODUSSEAU Claude décédé le 17 janvier 2026

Délibérations du Conseil municipal

CM 2025-10-20

Délibération versement d'un fonds de concours au SIEMML pour les opérations de dépannages du réseau de l'éclairage public réalisées sur la période du 1er septembre 2024 au 31 août 2025.

La collectivité de CHEFFES par délibération du CM le 20 Octobre 2025 décide de verser un fonds de concours de 75 % au profit du SIEMML pour les opérations suivantes :

Dépannages du réseau de l'éclairage public réalisés sur la période du 1er septembre 2024 au 31 août 2025, montant de la dépense 1 471,13 euros TTC, taux du fonds de concours 75% montant du fonds de concours à verser au SIEMML : **1 103,35 euros TTC.**

Délibération Numérotation de la parcelle cadastrée ZN 23

Création de l'adresse N°10 bis le Pain Chaud (GFA le Pain Chaud) Voie départementale N°192 – Parcelle cadastrée ZN23)

CM 2025-10-20

Délibération instaurant la participation de la collectivité à la protection sociale complémentaire santé des agents dans le cadre de la labellisation

A compter du 01/01/2026, la collectivité participera au financement des contrats individuels labellisés de protection sociale complémentaire en matière de santé à hauteur de 15 euros par mois et par agent, quelle que soit sa quotité de travail. L'agent produira un justificatif de cette labellisation chaque année.

CM 2025-11-24 : Délibération indemnité de gardiennage de l'église

Monsieur le ministre de l'Intérieur fait savoir que le plafond indemnitaire applicable pour le gardiennage des églises communales est le suivant :

Pour 2025 : 503.42 € pour un gardien résidant dans la commune et 126.91 € pour un gardien ne résidant pas dans la commune ;

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité l'indemnité de 126.91 € qui sera imputé au budget communal

CM 2025-11-24 : Délibération – Convention d'adhésion à un groupement de commandes pour la mise en place d'un environnement numérique de travail dans les écoles de l'Académie de Nantes :

Approbation de la convention d'adhésion à un groupement de commandes pour la mise en place d'un environnement numérique de travail dans les écoles de l'Académie de Nantes.

CM 2025-11-24 : Délibération – Validation des tarifs 2026

Les tarifs des services et locations des salles communales a été approuvé par le CM (page 8, 9 et 10)

CM 2025-11-24-05 : Délibération – Occupation salle pour réunion publique élections municipales :

Le code électoral précise que les communes, en tant que personnes morales, ne peuvent pas participer au financement de la campagne électorale d'un candidat, entre autres en mettant à la disposition de certains d'entre eux des moyens de réunions et de communication.

Dans ce cadre, il appartient au conseil municipal de se prononcer sur les moyens municipaux qui pourront être mis à disposition des candidats aux prochaines élections municipales et les modalités afférentes.

Monsieur le Maire propose de mettre à disposition gratuite jusqu'au deuxième tour de scrutin des élections municipales :

La salle Val st Sulpice : deux réunions publiques par candidat sur la période électorale, à réserver selon disponibilité.

Tout autre demande d'occupation donnera lieu à location selon les conditions et les tarifs en vigueur.

Aucun autre moyen ne sera mis à disposition des candidats.

CM 2025-11-24 : Délibération création d'adresses rue de l'Arche

Compte tenu du fait qu'il existe trois entreprises différentes rue de l'Arche, pour que le raccordement électrique puisse se faire, il est proposé de créer le 2 bis et le 2 ter rue de l'Arche

CM 2025-12-15 : Délibération achat de terrain à M. GRIPON-PORTEJOIE

Le conseil municipal décide d'acquérir une parcelle appartenant à Monsieur GRIPON-PORTEJOIE Gilles.

La partie de la parcelle A381, située actuellement 2 Rue de l'arche, d'une contenance d'environ 12a 25ca, qui pourrait servir à agrandir le parking derrière le cimetière.

Le tarif est fixé de 3 000.00 €. Les frais de géomètres seront à la charge de la commune pour un montant de 950 €.

Annulation de la Convention de location d'une partie de la parcelle communale cadastrée D N°992, située Lieudit "Les Brosies", commune de CHEFFES (49125), à la société VALOCÎME SAS.

Le conseil municipal acte la résiliation et annule en conséquence la délibération N° 2025-10-20-03 prise en octobre après sollicitation de la société Valocine pour l'exploitation de l'antenne sur le site des Brosies

CONVENTION SPAA

concerne les animaux errants trouvés sur le territoire communal et dont le propriétaire n'est pas connu.

La base de calcul est le nombre d'habitants (référence : service de l'Etat Civil Préfecture de Maine et Loire Janvier 2025) soit 1 044 Habitants x 0,20 € HT + TVA 20%.

Ouverture du quart des crédits en investissement avant l'adoption du budget

Approbation par le conseil municipal, d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement des marchés en cours ainsi que d'éventuels entretiens ou dommages prévus, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Convention RASED

Participation financières des communes aux dépenses de fonctionnements et d'investissement du Réseau d'Aides Spécialisées aux élèves en difficulté de la circonscription éducation nationale 1^{er} degré de DURTAL les trois rivières.

Cette convention propose un règlement de 1.80 € par enfant et l'achat de matériel à hauteur de 1750€ HT tous les cinq ans sur toute la circonscription.

CM 2026-01-19-08 – Délibération ibstallation d'une borne camping car Park au sein de la commune

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de l'autoriser à signer le devis concernant l'installation d'une borne camping car park sur le camping actuel. L'installation d'une telle borne permettra une plus grande amplitude d'ouverture du camping.



Subventions aux associations cheffoises

ORGANISMES	Demandes pour 2026
Associations communales ou proches commune et oeuvrant sur / pour com-	
ASTC (foot)	1 300,00 €
ASTC (foot) Tournoi des Restos du Cœur - Mis dans aide sociale	60,00 €
Boule de fort (somme engagée pour achat de trophées)	250,00 €
Chemin Cheffois	300,00 €
Club de l'Amitié	200,00 €
Comice agricole	100,00 €
Tennis Club -	200,00 €
UNC - Union Nationale des Combattants	200,00 €
Z'arts Cheffois (Les)	350,00 €
Z'arts Créatifs (Les)	
Sous sous total	2 960,00 €
Associations extérieures x 0.05 € par habitant (arrondi à la dizaine supérieure)	
Cour d'Appel d'Angers Asso des conciliateurs de justice	150,00 €
Les têtards du chemin du roi	200,00 €
Sourires Partagés	150,00 €
SPAA	250,56 €
Sous sous total	750,56 €
Aide sociale	
Restos du Cœur	622,00 €
Secours Catholique	
Sous sous total	622,00 €
Ecole Cheffoise	91 enfants
Budget fournitures scolaires = 50 € par élève	4 550,00 €
Article 6067 du BP	
Coopérative scolaire = 45 € par élève	4 095,00 €
Sous-total	8 645,00 €
TOTAL	12 977,56 €

Infos Mairie: Tarifs communaux

Concession cimetière	2026	
	30 Ans	15 Ans
Adulte	190,00 €	100,00 €
Enfant	100,00 €	65,00 €
Colombarium	500,00 €	300,00 €
Cavurne	500,00 €	300,00 €

Tap-trapp - Bouchon piégeage frelon asiatique (prix coutant)	2026	
	1.00 € le bouchon	

Salle Communale Val St Sulpice (90 personnes)	2026	
	Commune	Hors commune
Demi journée (vin d'honneur, réunion)(maximum 5 heures occupation compris entre 8 h et 17 h)	140,00 €	160,00 €
Salle 1 journée + soirée (9 heures à 2 h J+1)	320,00 €	360,00 €
Salle week-end	450,00 €	500,00 €
Associations Cheffoises	50,00 €	
chauffage (15 octobre au 15 avril)/ JOUR	35,00 €	
Caution Ménage	350,00 €	
Caution	1 000,00 €	
en cas d'état des lieux non conforme facturation du temps de ménage : taux horaire	25,00 €	
30 % abattement pour les agents de la commune une fois par an	20 % abattement pour les agents de la commune une fois par an	
50 % abattement pour les élus une fois dans le mandat	50 % abattement pour les élus une fois dans le mandat	
Gratuité de la salle pour les associations une fois par an en dehors de l'assemblée générale et activité régulière de l'association	Gratuité de la salle pour les associations Cheffoise une fois par an en dehors des activités régulières. Les assemblées générales auront lieu en systématique à la Salle du Piron	
Salle Communale Piron (45 personnes)	2026	
	Commune	Hors commune
Demi journée (vin d'honneur, réunion)(maximum 5 heures occupation compris entre 8 h et 17 h)	90,00 €	110,00 €
Forfait chauffage (15 octobre au 15 avril)	20,00 €	
Caution Ménage	200,00 €	
Caution	500,00 €	
en cas d'état des lieux non conforme facturation du temps de ménage : taux horaire	25,00 €	
Gratuité de la salle pour les associations une fois par an en dehors de l'assemblée générale et activité régulière de l'association	Gratuité de la salle pour les associations Cheffoise	

Infos Mairie: Tarifs communaux

	2026	
	Noir et blanc	Couleur
Photocopies		
A4 recto	0,40 €	0,70 €
A4 recto verso	0,55 €	1,00 €
A3 recto	0,70 €	1,30 €
A3 recto verso	1,00 €	1,90 €
Association :		
A4	0,30 €	0,50 €
A4 recto verso	0,40 €	0,70 €
A3	0,40 €	0,70 €
A3 recto verso	0,70 €	1,00 €

Plastification / reliure	2026	
	A4	A3
Reliure	2,75 €	
Plastification	1,15 €	1,90 €
Feuille autocollante pour bâche	1,30 €	

Droit de place	2026
A l'unité	10,00 €
Abonnement mensuel	35,00 €

Marché des 4 saisons	2026
Emplacement, le mètre linéaire	1,00 €
Branchement électrique	2,00 €

Animaux en divagation

Droit de garde

Par jour supplémentaire

Remboursement des dépenses engagées

Déchets sauvage		2026
Sacs	Par sac identifié	100,00 €
Récidive		tarif doublé

Corde de bois		2026
Chêne et Frêne		200,00 €
Bois blanc		100,00 €

Droit de place		2026
A l'unité		10,00 €
Abonnement mensuel		35,00 €

Marché des 4 saisons		2026
Emplacement, le mètre linéaire		1,00 €
Branchement électrique		2,00 €

Composteur Collectif



Dans le dernier bulletin municipal d'Octobre 2025, nous avons proposé l'ouverture du composteur collectif tous les 15 jours (8 nov, 22 nov, 3 déc et 19 déc) à la demande de certains Cheffois.

Malheureusement, lors de ces permanences, aucune personne n'est venue déposer de biodéchets.

Suite à ce constat, l'équipe encadrante a pris la décision de ne plus ouvrir le composteur collectif aux Cheffois.

Cependant, cet endroit reste accessible au restaurant scolaire et à l'école.

Une réflexion sera faite lors du prochain mandat...

Service National



Lancement de la campagne de recrutement du service national

Le 27 novembre dernier, le Président de la République a annoncé la création du nouveau service national et sa mise en œuvre dès septembre 2026.

À destination des jeunes Françaises et Français de 18 à 25 ans, ce dispositif repose sur quatre principes : utile, militaire, volontaire et sélectif.

Il offrira aux jeunes volontaires une expérience de dix mois en environnement militaire. Pleinement intégrés, ils seront engagés pour des missions dans les domaines opérationnels, de soutien ou d'expertise sur le territoire national et en appui des militaires d'active.

Ce lundi 12 janvier, le ministère des Armées et des Anciens combattant a ouvert les candidatures du service national.

En 2026 : comment candidater ?

Pour la première cohorte du service national (rentrée 2026), les jeunes pourront faire part de leur volontariat à partir du 12 janvier 2026.

Plusieurs voies seront ouvertes :

- sur les sites de recrutement des armées / l'armée de Terre, la Marine nationale, l'armée de l'Air et de l'Espace ;
- auprès d'un CIRFA ;
- via un numéro dédié 09 70 84 51 51 (numéro d'appel non surtaxé) ; à la suite des informations transmises lors de la journée défense et citoyenneté rebaptisée journée de mobilisation.

Une réponse sera apportée au plus tard le 1er juillet 2026, afin de permettre au jeune de confirmer son choix ou de se réorienter si nécessaire. Les incorporations auront lieu entre septembre et novembre 2026.

Les premiers candidats débiteront leur service entre septembre et novembre 2026 pour une durée de 10 mois sur le territoire national.

Le service national propose des métiers extrêmement variés : d'opérateurs de drones à boulangers, en passant par commandos en protection de nos emprises des sites stratégiques, à aides-soignants ou encore défenseurs cyber.

Ce service national est également ouvert aux jeunes qui font déjà des études supérieures ou qui ont déjà des qualifications professionnelles après un parcours initial.

À partir de 2027 : le parcours de candidature évolue :

En effet, à partir de la cohorte 2027, la candidature au service national s'inscrira dans un parcours renouvé autour de la journée de mobilisation et de l'application Défense+ : Recensement à 16 ans (inchangé). Convocation à la journée de mobilisation pendant l'année des 17 ans.

Lors de cette journée, les jeunes pourront exprimer leur intérêt pour le service national en complétant un questionnaire détaillé destiné à mieux identifier leurs compétences et appétences.

Après la journée, ils confirment leur candidature via l'application Défense+. Les armées conduisent alors la sélection : entretien, visite médicale initiale (SSA) et contrôle de sécurité (DRSD). Le jeune reçoit une réponse avant le 31 mars de l'année d'incorporation.

Pour plus de renseignements, se rendre sur le site du ministère des armées.

<https://www.defense.gouv.fr/>



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



Initié en 2019, le projet de **Plan Local d'Urbanisme intercommunal** valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) de la Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe (CCALS) a été adopté définitivement le 4 décembre 2025 par le conseil communautaire. Il est **entré en vigueur le 15 Janvier 2026**. Il définit les principes d'évolution du territoire de la CCALS à l'horizon 2037 en matière d'habitat, d'économie, d'équipement, d'environnement, d'énergie, de patrimoine bâti et naturel. Il permettra d'organiser le développement de notre territoire de manière cohérente à l'échelle intercommunale.

La rédaction de ce PLUi-H a été perturbée par de nombreux événements.

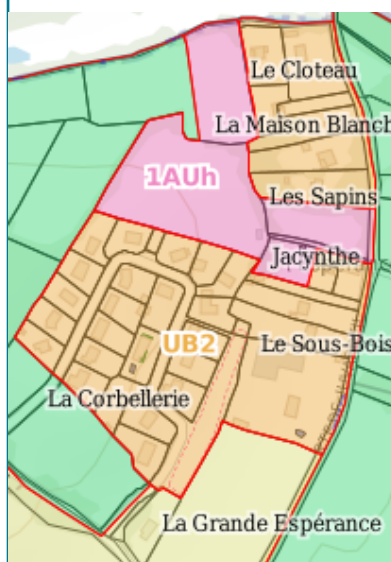
Tout d'abord, la période COVID qui a entraîné un regain d'intérêt des citoyens pour la vie rurale.

Ensuite, l'entrée en vigueur en 2021 de la loi Climat et résilience a fortement modifié les règles d'urbanisation, avec un objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) à l'horizon 2050, impliquant une réduction drastique de la consommation foncière des espaces naturels et agricoles par rapport au projet initial et à la consommation des 10 dernières années.

Le territoire s'engage dès aujourd'hui dans cette dynamique, le PLUi-H de la CCALS étant le premier document d'urbanisme du département à intégrer pleinement ces objectifs.

Pour notre commune, le but reste de densifier le bourg en mobilisant les habitats vacants et en favorisant les divisions parcellaires des plus grands terrains. Toutefois, l'inondabilité ne permet pas de projets d'ampleur dans l'enceinte du bourg.

L'objectif de construction pour Cheffes est de 40 logements à l'horizon 2035. La consommation foncière hors bourg devra être limitée, mais l'inondabilité du bourg nous autorise exceptionnellement à développer une urbanisation à l'extérieur du tissu urbain. C'est la seule commune dans ce cas au niveau du département.



L'orientation d'aménagement et de programmation (OAP) pour la commune de Cheffes prévoit une extension de l'urbanisation du hameau de la Corbellerie qui se situe sur un coteau et qui est hors d'eau même en cas de crue importante.

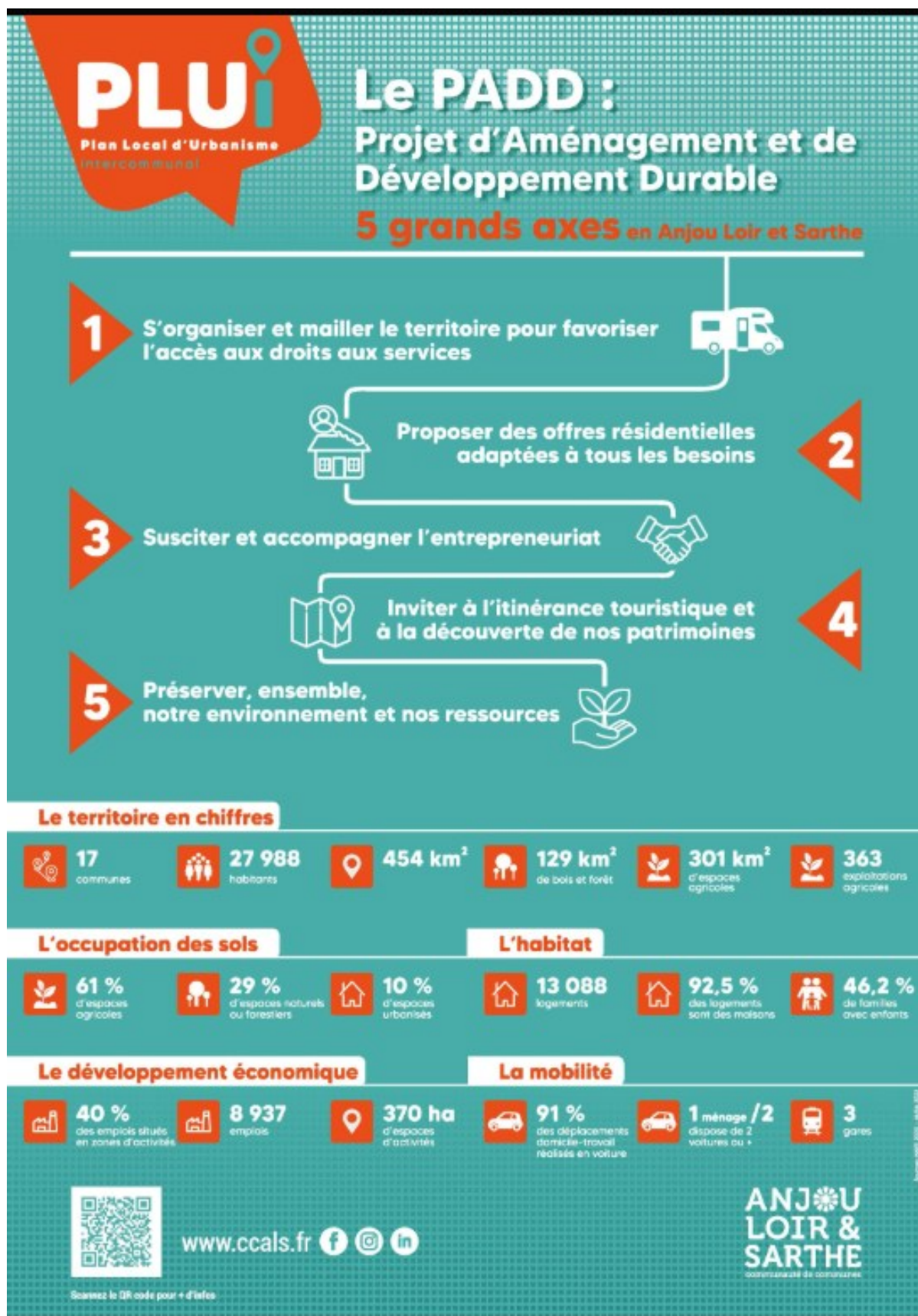
La densité des constructions devra être de 16 logements à l'hectare, soit 32 logements pour la zone de projet.

Ce projet devra être accompagné d'aménagements sur les jonctions avec la route de Juvardeil et avec le lotissement actuel. Un cheminement doux devra également être prévu afin de rallier en toute sécurité le bourg de Cheffes.

Tous les documents liés au PLUi concernant Cheffes sont consultables à la mairie pendant les heures d'ouverture.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) :



Deux chantiers de restauration écologique de milieux aquatiques en 2025

L'année 2025 aura vu se concrétiser deux chantiers de restauration écologique sur la commune : la restauration de 3 mares privées pilotée par la Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe (CCALS) et la restauration d'une partie du ruisseau du Pont de la Vire pilotée par le Syndicat Mixte des Basses Vallées Angevines et de la Romme (SMBVAR).

1) La restauration de 3 mares bocagères aux lieux-dit La Lugrie, La Pichardière et la Roinelière.

Les mares bocagères jouent un rôle important pour la biodiversité (milieux de petite taille mais très riches en espèces différentes) ainsi que pour la quantité et la qualité de l'eau (notamment régulation des eaux de ruissellement et épuration de l'eau). Beaucoup de ces mares ont déjà disparu et celles qui restent ont tendance à se dégrader par manque d'entretien et donc comblement progressif.

La CCALS s'est engagée pour plusieurs années en faveur des continuités écologiques de la trame verte et bleue de son plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) en réalisant en 2025 un 1^{er} programme de restauration de 10 mares bocagères situées sur 6 communes de son territoire. La commune de Cheffes, pour cette 1^{ère} année, a pu bénéficier de la restauration de 3 mares. La maîtrise d'œuvre de ce programme de restauration a été confiée à l'association Etude des Equilibres Naturels (EDEN).



Mare avant les travaux



Mare après les travaux

Les travaux consistent principalement, suivant l'état de dégradation de la mare, à :

- du débroussaillage (voire parfois un peu d'abattage) pour que la mare puisse bénéficier de lumière indispensable au développement de la flore puis de la faune associée (comme les oiseaux et les insectes),
- du curage pour enlever le surplus de vase néfaste à la bonne qualité de l'eau,
- du reprofilage des berges en pente douce pour favoriser l'installation d'une grande diversité de plantes aquatiques et semi-aquatiques et le déplacement de la petite faune (notamment les amphibiens) qui utilise la mare comme zone de reproduction

Ces travaux ont eu lieu en octobre ; ils peuvent paraître au premier abord un peu « destructeur » mais une visite technique réalisée en décembre montre que la végétation se réinstalle très rapidement et dès le printemps prochain les insectes (comme les libellules), les amphibiens (grenouilles et tritons) et les oiseaux pourront bénéficier de mares riches en végétation variée et eau de qualité.

Ces travaux sont financés à 60 % par le Département du Maine-et-Loire et sont gratuits pour les propriétaires qui, en contrepartie, s'engagent à entretenir les mares restaurées.



Mare pendant les travaux

Si vous êtes propriétaire d'une mare bocagère et intéressé par sa restauration dans le cadre du programme 2026, vous pouvez contacter directement la CCALS (02 52 75 05 05) ou l'association EDEN (02 41 77 07 59).

2) La restauration du ruisseau du Pont de la Vire aux lieux-dits La Chorie et la Lugrie.

Lors du remembrement agricole dans les années 1989/1990, les ruisseaux ont été rectifiés (nouveau tracé en ligne droite à la place des méandres naturels), élargis et approfondis pour favoriser le drainage des sols et l'exploitation des terres. Ces travaux ont hélas détruits de nombreux habitats naturels et ont accéléré cycle de l'eau.

Le SMBVAR est un syndicat qui assure, pour le compte des ses collectivités membres, la compétence gestion des milieux aquatiques ; c'est lui qui a assuré la maîtrise d'ouvrage de l'opération de restauration du ruisseau. Sans rentrer dans les détails, les techniques utilisées consistent à faire retrouver au ruisseau une morphologie proche de son état naturel, c'est-à-dire un lit peu large, globalement peu profond, sinueux (donc plus long), avec des zones de courant (avec une faible lame d'eau) et des zones d'eau calme (avec une lame d'eau plus épaisse). Suivant les conditions d'acceptation des propriétaires, on peut travailler dans le lit existant ou refaire un nouveau lit. Ce retour à une morphologie plus proche de la normale (on parle d'ailleurs de renaturation) permet d'atteindre trois objectifs fondamentaux :

- Le retour à une diversité d'habitats permet à une flore et une faune variées de recoloniser rapidement le ruisseau ; on a donc une amélioration de la biodiversité.
- Le retour à un fonctionnement hydraulique normal permet au ruisseau, en période hivernale, de déborder tranquillement dans sa vallée et recharger en eau les sols des prairies, la nappe alluviale et les nappes phréatiques plus profondes. La nappe alluviale permet en période estivale de restituer l'eau au ruisseau et éviter ainsi des périodes prolongées d'assecs ; on a donc un ralentissement du cycle de l'eau et globalement une amélioration de la ressource (quantité disponible) en eau.
- Les différents types d'écoulement de l'eau dans le ruisseau (alternance de zones lentes et de zones rapides) et la diversité des plantes aquatiques qui y sont associées permettent d'améliorer ce que les scientifiques appellent la capacité auto-épuration de l'eau du ruisseau en éliminant par exemple des molécules chimiques d'origine agricole ; on a donc une amélioration de la qualité de l'eau.

Ces travaux sont financés à 80 % dans le cadre de contrats territoriaux par l'Agence de l'eau Loire Bretagne et la Région Pays de la Loire.



Création d'un lit méandriforme dans l'ancien lit



Création d'un nouveau lit méandriforme

Une astuce à connaître pour reconnaître un ruisseau naturel ou renaturé : quand on est assis sur la berge, avec les pieds dans l'eau, nos pieds doivent toucher le fond du ruisseau !



Les prochaines élections municipales arrivent à grands pas.

Elles auront lieu les **15 et 22 mars**

Petit rappel :

Si vous souhaitez voter aux élections municipales de mars 2026 alors que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous devez vous inscrire au plus tard le 6 février 2026.

Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.

En France, le vote n'est pas obligatoire, mais voter permet d'exprimer nos convictions, de garantir nos droits, de préserver la démocratie, d'être associés aux mesures qui nous concernent. Le vote permet également de s'exprimer par l'intermédiaire de représentants élus.

Aide à la prise en charge de l'achat d'un vélo électrique.

Nous vous rappelons que la municipalité participe à 10% du montant total TTC de l'achat d'un vélo électrique dans la limite de 100€

Aide de la commission

Action sociale pour le BAFA

La municipalité rappelle qu'elle verse une aide de 200€ pour 5 jeunes cheffois une fois le BAFA terminé.

Se renseigner en mairie.

Le BAFA, Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur, est un brevet attribué par le Ministère en charge de la Jeunesse qui permet « d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs ».

- Le BAFA se déroule en **3 étapes distinctes** : formation générale, pratique et approfondissement ou qualification.
- Vous devez **avoir 16 ans révolus** au premier jour de la session de formation générale.
- Vous avez **30 mois** pour effectuer les **3 étapes** de la formation.
- Vous disposez d'un délai de **18 mois entre la session de formation générale et le stage pratique**.
- **Chaque étape doit être validée** avant de passer à la suivante.

Le BAFA est obtenu lorsque les trois étapes sont validées.

Dans le dernier bulletin municipal, nous vous informions que la municipalité de Cheffes s'est associée avec l'association Com et Sens Territoires dans l'éventualité de recevoir des legs ou donations.

Nous vous invitons à découvrir comment cet outil est au service de l'intérêt général.

Nous vous invitons à en savoir plus en vous rendant sur le site

<https://www.cometsens territoires.fr/>

La municipalité de Cheffes reste bien entendu à votre écoute pour tous renseignements concernant cette possibilité de legs à la collectivité.



DE NOUVELLES
RESSOURCES
POUR L'INTÉRÊT
GÉNÉRAL

Ateliers Numériques

Ateliers

numériques sur Cheffes



Les ateliers numériques proposés à Cheffes par les conseillères numériques et de la CCALS et d'Anjou Numérique se poursuivent pour notre plus grand plaisir.

Ils ont lieu une fois par mois le mardi de 14h30 à 16h30. Ils sont gratuits et ouverts à tous quelque soit l'âge.

Voici le programme et les thématiques proposées:

Mardi 24 février 2026

Mes applis santé du quotidien

Mardi 31 mars 2026

Mon numérique durable : logiciels et écogestes

Mardi 28 avril 2026

Découvrir le cloud : stocker et partager simplement

Mai et Juin, sous la forme d'un cycle de deux séances avec 6 participants maximum:

Mardi 26 mai

Transférer ses photos

Mardi 30 juin

Créer son livre photo

Pour tous renseignements :

Mélanie BERTIN
conseillère numérique

conseillernumerique@ccals.fr

Mob : 06 71 09 86 39

www.ccals.fr

Assurance Santé pour votre commune

Pour votre santé

CHEFFES à le plaisir de renouveler son action « santé pour ma commune » pour une année supplémentaire sur l'année 2026. Nous souhaitons pérenniser et continuer à lutter ensemble pour le pouvoir d'achat de nos citoyens.

➔ La Commune vous informe que l'assureur AXA propose aux habitants de CHEFFES, une réduction spéciale allant jusqu'à -20% sur son contrat de mutuelle santé.



Conseiller santé pour ma commune :
Romain BALMONT

Tél : 06 70 17 60 86

Mail : romain.balmont@axa.fr

Dispositif argent de poche

Le dispositif argent de poche a été voté par le conseil municipal du 18 juin 2018.



Ce dispositif est toujours en vigueur sur la commune de Cheffes.

Il permet aux jeunes cheffois de 16 et 17 ans révolus, d'effectuer des petits chantiers de proximité, participant à l'amélioration de leur cadre de vie (nettoyage, arrosage, ponçage, peinture...), à du classement aux services administratifs de la commune.

Cinq jeunes par an peuvent bénéficier de ce dispositif.

Le jeune qui participe, reçoit en contrepartie une indemnisation de 15€ par demi journée de 3h sur 5 jours maximum. La somme est versée en espèces directement aux jeunes.

L'encadrement est assuré par les agents municipaux.

Pour en bénéficier, il suffit de retirer un dossier d'inscription à la mairie. Un rendez vous est alors programmé avec le tuteur légal et le jeune.

Mars Bleu



Pour la seconde année, la commission action sociale met en place une marche pour Mars bleu le dimanche 8 mars 2026.

Le départ de la marche se fera à partir de 9h30 place de l'église sur un parcours balisé. La participation et les dons éventuels seront entièrement reversés à la Ligue contre le cancer.

Qu'est ce que Mars bleu ?

C'est le mois consacré à la mobilisation contre le cancer colorectal qui vise à sensibiliser la population et les professionnels de santé à l'importance de la prévention et du dépistage. Chaque année, en France, le cancer colorectal touche près de 47 600 hommes et femmes et 17 000 personnes en décèdent.

Retour sur le repas des aînés

Ce n'est pas tous les jours que les élus ont l'occasion de fêter le centenaire d'une personne.

C'est avec un plaisir certain que les élus de la municipalité ont tenu à marquer le centenaire de Mme Camille Gayet lors du repas des aînés qui a eu lieu le samedi 30 novembre au restaurant le P'tit Cheffes.

Pour le dernier rendez-vous annuel de cette mandature, les élus ont servi le repas aux 70 convives.

Ce moment festif était animé par Christian Ouvrard, musicien professionnel qui a su donner le ton pour la danse, le chant et faire de ce repas un moment convivial et chaleureux.

La qualité du repas a réveillé les papilles pour le plaisir de tous.



Marché de Noël

Retour sur le marché de Noël



Le 6 décembre 2025, pour la première fois, se déroulait au restaurant scolaire de l'école Camille Fasil-leau, le marché de Noël organisé conjointement par la municipalité et l' APE .

Cette première fut un réel succès et fut appréciée à la fois par les exposants et les visiteurs. Nous remercions vivement tous les bénévoles qui ont participé à cette réalisation. La fréquentation nombreuse était à la hauteur de l'évènement.

Les enfants et leurs parents, lors d'une retraite aux flambeaux, se sont rendus sur le site du val du Piron où se tirait le feu d'artifice particulièrement réussi.

Cette année, le père Noël a fait une longue pause à Cheffes pour le bonheur des petits et grands.



Festival des Arts de la rue



Nous vous rappelons que le festival des Arts de la rue organisé par la CCALS aura lieu le 30 et 31 mai à Cheffes. La mairie, l'école Camille Fasil-leau ainsi que des associations cheffoises s'associent activement à ce projet.

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Nous recherchons toujours des bénévoles, occasion de découvrir les coulisses du festival, de s'engager dans un projet culturel enthousiasmant et de partager des moments forts pour notre commune.

Petit rappel des prochaines réunions d'information qui se tiendront à la salle du Val St Sulpice à 19h :

le mercredi 4 mars, le lundi 27 avril et le 21 mai. Une dernière réunion se tiendra le mercredi 17 juin pour le bilan de ce festival.

L'atelier couture de l'association Cheffes lieu vous accueille tous les mardis après midi de 14h à 16h30 pour confectionner des fleurs en tissus,

des galets en laine et de quoi réaliser des voiles pour un chapiteau, le tout sous la direction d'Eliz Barat qui assure la scénographie du festival de la CCALS.

L'appel aux dons est toujours d'actualité pour la réalisation de la scénographie du festival : nous recherchons du tissu, des laines colorées et de l'organza.

Il est possible de déposer vos trésors en mairie ou le mardi de 14h à 16h30 à la salle du Piron.



L'année 2026 est une année chargée au niveau culturel à Cheffes.

Pour faire suite au festival des Arts de la rue au mois de mai, nous nous retrouverons à Cheffes sur Art' le samedi 26 juillet 2026.

L'équipe organisatrice continue d'avancer sur le projet afin que cette journée d'accueil d'artistes soit une réussite. Des nouveautés agrémenteront cette journée.

Une fois de plus, vous retrouverez une grande diversité de disciplines artistiques.

Nous remercions vivement les hôtes qui ont d'ores déjà accepté d'ouvrir leur jardin pour accueillir dans de bonnes conditions les artistes .

Vous souhaitez participer à l'aventure en tant que bénévole, venez nous rejoindre en contactant :

- la mairie au 02 41 42 61 41

- le comité des fêtes, cdf.cheffes@gmail.com

Ateliers jonglage
avec la cie Zalataï

4 ateliers les
3, 5, 10 et 12 MARS
10h>12h

Salle
Val St Sulpice
CHEFFES

© crédit photo - Cécilia Thierry

OUVERT À TOUS
GRATUIT

JE VOUS INVITE À... DES ARTS DU CIRQUE

Inscription pour le cycle, pas de pré-requis
Renseignements / inscriptions
06 47 84 47 90



Ateliers confection
d'éléments de costumes et d'accessoires
avec l'artiste textile Eliz Barat
de la cie du Trépied

6 ateliers les
8, 15, 22 et 29 JANVIER
5 et 12 FÉVRIER
10h>12h

Salle
Val St Sulpice
CHEFFES

© crédit photo - services communication Mairies en Anjou

OUVERT À TOUS
GRATUIT

JE VOUS INVITE À... DES ARTS DU CIRQUE

Inscription pour le cycle, pas de pré-requis
Renseignements / inscriptions
06 47 84 47 90



Nouveau poste de chargée de mission habitat à la CCALS



Voici les missions :

Pilotage et animation de la politique Habitat à l'échelle intercommunale :

Assurer le suivi des orientations du Programme Local de l'Habitat.

Participer à la définition de la stratégie habitat sur le court, moyen et long terme.

Assurer un rôle de référent technique et stratégique auprès des élus et des services.

Gestion et animations de dispositifs, plan ou programme :

Animation et suivi du Service Public de la Rénovation de l'Habitat ;

Mise en œuvre et suivi du Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage ;

Mise en place et animation d'un observatoire de l'habitat et foncier ;

Réflexion et action spécifiques sur :

- le développement du logement social,
- le logement des jeunes et des personnes âgées,
- le développement de nouvelles manières d'habiter.

Coordination partenariale :

Animer le réseau d'acteurs de l'habitat.

Représenter la communauté dans les groupes de travail, comités de pilotage et démarches contractuelles.

Communication concertation et sensibilisation :

Participer à la conception de support d'information à destination du grand public, des communes et des partenaires.

Contribuer aux démarches de concertation citoyenne, d'ateliers participatifs ou forums territoriaux.

Entreprise Cheffoise



Déjà 3 ans que Bona Flora s'est installée en bordure de la commune, au Pont Renard pour produire des plantes aromatiques et médicinales. C'est une petite ferme certifiée BIO, qui est garante de l'usage de méthodes agricoles non polluantes et naturelles.

Chaque plante récoltée à la ferme servira à confec-tionner les petits remèdes bien-être selon la tradi-tion d'herboristerie : tisanes, baumes réparateurs pour la peau, sirops de thym et sirops plaisirs aux plantes, aromates pour la cuisine, huile florale de beauté, hydrolats, coffrets cadeaux,...

Où acheter à partir de mars ?

Le vendredi de 15h à 18h.

Vous pourrez venir acheter vos produits à la ferme et faire d'une pierre deux coups si vous allez cher-cher vos fromages chez mes voisins d'Anjou bi-quettes.

Les produits Bona Flora sont aussi en vente à l'Ate-lier du Détour depuis novembre 2025, au 1 rue tra-versière à Cheffes. La boutique fait une pause fin janvier, puis réouvrira ses portes au 1er avril.

Vous pouvez également commander toute l'année en ligne sur bonaflora.fr et retirer votre colis à la ferme.

Et enfin, vous pouvez vivre l'expérience des plantes lors d'ateliers.

Depuis 3 ans, j'ai accueilli près d'une centaine de personnes venue des 4 coins du départe-ment pour apprendre les savoirs ancestraux d'herboristerie. Je vous partage ces savoirs

chaque mois au cours d'ateliers : ateliers tisanes, ateliers parfums naturels et ateliers distillation des plantes (distillation de la rose le samedi 6 juin) .

Vous trouverez les informations complètes sur le contenu de chaque atelier sur :<https://wecandoo/artisan/angers-herboriste-carine>

Les ateliers sont sur réservation et se déroulent à la ferme ou bien au tiers lieu du Planty à Ecuillé en fonction de la météo.

La magie de la plante médicinale est à la portée de chaque Cheffois et Cheffoise qui souhaite en con-sommer ou désireux.se d'apprendre plus sur leurs usages.

Contact

Carine Lemaître, productrice des plantes médi-ci-nales Bona Flora : 12 Pont Renard, 49125 Cheffes (ouvert au public le vendredi de 15h à 18h à partir de mars)

07 49 01 80 37

calemaître49@gmail.com

www.bonaflora.fr



Voici le calendrier des prochains ateliers calendrier des ateliers 2026

2026 JANUARY	2026 FEBRUARY	2026 MARCH
SUN MON TUE WED THU FRI SAT 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	SUN MON TUE WED THU FRI SAT 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28	SUN MON TUE WED THU FRI SAT 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
Atelier tisane	Atelier tisane	Atelier tisane
2026 APRIL	2026 MAY	
SUN MON TUE WED THU FRI SAT 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	SUN MON TUE WED THU FRI SAT 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	
Atelier tisane	Atelier tisane	

Atelier parfum naturel

Atelier tisane

Atelier distillation à partir de juin

Entreprise Cheffoise

Metal Décoration

Spécialisé dans la fabrication sur mesure, Métal Décoration vous accompagne dans tous vos projets métalliques.

Nous réalisons tous types de soudure aluminium, acier, inox et fonte, avec un travail soigné et adapté à vos besoins.

Escaliers, portails, verrières, mobilier, éléments décoratifs ou projets spécifiques...

Réalisations bois/métal, chaque réalisation est pensée selon vos envies et vos contraintes

Contactez nous !

GRIPON Gilles

06 25 33 03 39

gyl624413@gmail.com

Entreprise Cheffoise



Situé à Cheffes, le grand étang de 12 ha propose une grande diversité de poissons : carpes, carpes koï, es-turgeons, amours blancs et silures. Les passionnés de pêche au feeder et quiver apprécieront le carpodrome, où ils pourront pêcher carpes et carpes koï jusqu'à 8kg. Le respect et le bien-être des poissons est notre priorité, avec une attention particulière portée au confort des carapistes.

mail : contact@koisancarpe.com

contact : 06 75 28 27 67

Nouveau service au Petit comptoir à Cheffes

Le mercredi 21 janvier, la Poste a ouvert un nouveau point de services au bar tabac le Petit comptoir à Cheffes.

Ce partenariat vise à offrir aux clients l'essentiel des services postaux, six jours sur sept,

Du mardi au samedi, de 08 h à 13 h et de 16 h à 19 h. Dimanche, de 8 h à 13 h.

Les habitants pourront ainsi accéder aux différents services de La Poste suivants:

retrait de colis et lettres recommandées, dépôt des courriers, recommandés et colis, vente de timbres et affranchissement, retrait d'espèces en dépannage, dans la limite de 150 € par période de sept jours glissants.



Nous sommes actuellement en période d'épidémie de **grippe aviaire**.

Si vous avez l'occasion de découvrir des oiseaux morts lors de vos promenades, il est important de le signaler à l'office français de la biodiversité (OFB) en téléphonant au :

02 41 47 29 82

Frelon asiatique



Lancement du piégeage de printemps du frelon asiatique ! L'importance du piégeage sélectif.

La protection de la population contre le frelon asiatique (*Vespa velutina*) est utile pour préserver à la fois notre biodiversité et la sécurité des individus. Parmi les stratégies de lutte, le piégeage au printemps permet de réduire les populations de frelons en piégeant les fondatrices. Il peut être pratiqué par tous, encadré par une collectivité ou la filière apicole pour plus d'efficacité et de sécurité. Les pièges préconisés sont équipés d'une grille calibrée pour limiter l'entrée des insectes non-cibles et autoriser leur sortie. Ils sont munis d'une protection interdisant l'accès à l'appât pour éviter la noyade des insectes non ciblés (cf. photos pièges/légende). La destruction des nids est l'autre moyen d'action auquel peut contribuer le grand public en repérant et en signalant les nids primaires et secondaires, afin de faciliter leur destruction. Ces actions collectives permettront de protéger les pollinisateurs et d'assurer la sécurité de la population..

Comment limiter la prolifération des nids de frelons asiatiques au fil de l'année :

Février à mai : c'est le moment du piégeage préventif de printemps. Il permet de capturer les reines fondatrices, à l'aide de pièges (cf. photos pièges) équipés d'une grille calibrée pour limiter l'entrée des insectes et autoriser leur sortie, munis d'une protection interdisant l'accès à l'appât pour éviter la noyade des insectes non ciblés. Pour être efficace et sélectif, un protocole précis de piégeage doit être suivi.

Mars à juin : repérage et signalement des nids primaires (cf. photo nid primaire) : de la grosseur d'une balle de tennis, ils peuvent être accrochés sous la pente d'abris, hangars, tas de bois... Ils hébergent chacun une reine à sa sortie d'hivernage, avant qu'elle migre pour établir le nid secondaire à partir de la mi-juin. Ils sont à signaler en mairie (ou directement au référent frelon), afin de pouvoir assurer la destruction.

Juin à novembre : repérage et signalement des nids secondaires (cf. photos nids secondaires). Ces gros nids se trouvent aussi bien dans les arbres qu'au pied d'une haie ou dans un rampant de toit. Les frelons asiatiques peuvent devenir très dangereux à la périphérie de leur nid, par exemple lors d'une taille de haie. Dans tous les cas, il est nécessaire de les signaler en mairie (ou directement auprès du référent), afin d'assurer sa destruction.

> Focus : le piégeage de printemps se prépare maintenant !

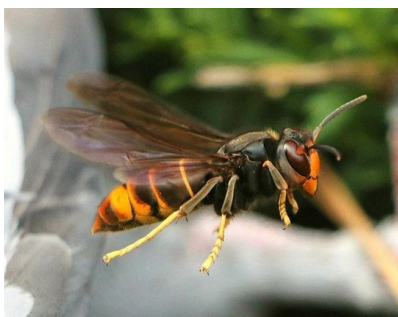
Afin de capturer les reines frelons pendant la période où elles butinent, avant qu'elles ne se consacrent à la création d'une colonie de plusieurs milliers d'individus, le piégeage de printemps est un levier essentiel dans la lutte. Il est important d'utiliser des pièges « nasses » sélectifs équipés d'une grille pour filtrer les entrées et permettre les sorties des insectes non-cibles et dont l'appât liquide est inaccessible afin d'éviter les noyades. Ces pièges permettent une bonne sélectivité et évitent de nuire à la biodiversité. Tout autre piège sans cette grille (ex : piège bouteille) peut causer plus de tort que de bénéfice pour l'environnement. L'appât (cf. image composition appât) est à renouveler toutes les semaines, tout en laissant les frelons vivants dans le piège pour que leurs phéromones d'alerte en attirent d'autres.

Les 3 pièges recommandés par le Plan National de lutte contre le frelon asiatique (cf. photos pièges) sont compartimentés et permettent à l'utilisateur de ne pas être en contact avec les frelons lors des manipulations du piège.

Infos Mairie

Ce dernier doit être disposé au soleil près de massifs fleuris, à l'abri du vent, et être déplacé quand la floraison se termine vers un autre massif en fleurs.

À partir de juin, les pièges peuvent être retirés. Les insectes présents dans les pièges doivent être comptabilisés puis ces chiffres transmis à la mairie ou au référent pour analyse. Si vous êtes intéressées par le piégeage, contactez votre mairie pour plus d'informations.



Frelon asiatique



Nid primaire
(abri d'un jardin)

Nid secondaire
Dans un arbre



Nid secondaire
En rampant de toit



Piège Robida

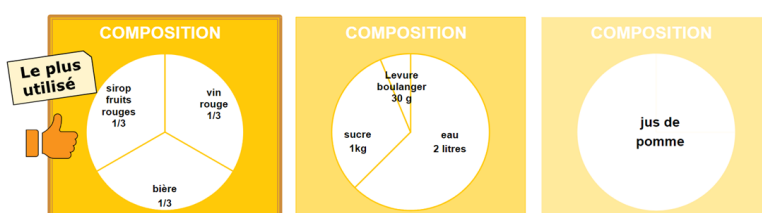


Piège à frelons
Japonais

Piège Velutina Beevital (coréen)



L'APPAT :



Elagage

Elagage : que dit la loi?

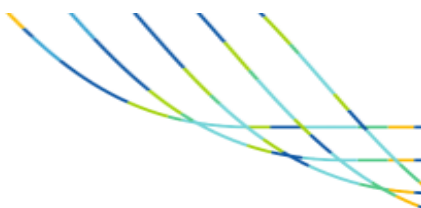


Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres de sa propriété si :

- la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne ;
- ou
- le réseau est situé sur le domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation ;
- l'élagage sur la partie branchement individuel est toujours à la charge du propriétaire.

Le propriétaire peut réaliser lui-même l'élagage ou faire appel à une entreprise agréée de son choix et à ses frais. L'élagage à proximité des réseaux électriques ne s'improvise pas. Ainsi le recours à un professionnel peut s'avérer judicieux.

En cas de défaut d'élagage par un propriétaire, les frais et conséquences peuvent être mis à sa charge.



Avant toute intervention à proximité d'un ouvrage électrique, il est impératif d'envoyer une DT-DICT* au moins 15 jours avant le début des travaux.

* Déclaration de Travaux
- Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Conseil n° 2 :

Soyez prévoyant, entretenez la végétation avant qu'elle ne soit trop près des lignes.

Conseil n° 3 :

Vérifiez que votre assurance « responsabilité civile » prend bien en compte les dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes le propriétaire.



Conseil n° 4 :

En privé, un arbre mort ou incliné, même s'il est situé au-delà des distances réglementaires de la ligne, peut, par sa chute, engager votre responsabilité. Un abattage à votre initiative peut dans ce cas s'avérer judicieux.

Les règles de sécurité à respecter aux abords des lignes électriques

- ne jamais toucher une ligne, même en câble isolé,
- ne pas s'approcher, ni approcher d'objet à moins de 5 mètres des lignes,
- ne jamais toucher un arbre dont les branches sont à moins de 2 mètres d'un câble électrique nu ou en contact direct avec un câble isolé,
- ne pas faire de feu

Code de l'Énergie reconnaît à Enedis le droit de couper les arbres et les branches qui, se trouvant à proximité des lignes électriques, gênent leur pose ou pourraient, par leur mouvement ou leur chute, occasionner des courts-circuits ou des avaries aux ouvrages. Parallèlement, le Code de l'Environnement interdit de détruire les espèces protégées, leurs habitats et leurs nids. Des dérogations peuvent être accordées par l'Autorité Environnementale.

Pour plus de renseignements, se rendre sur le site d'**ENEDIS** et télécharger la plaquette d'informations.

<https://www.enedis.fr/elagage-securite-electricite>

Sourires Part'âgés

L'association Sourires Part'âgés agit avec une équipe de bénévoles qui assurent des visites de convivialité à domicile ou en structure avec différentes actions proposées : le temps d'un café, d'une promenade au bras, passer le temps à papoter, rompre la solitude, apporter attention, empathie et écoute.

Bilan distribution des pensées « Sourires Part'âgés »

28 bénévoles étaient en action samedi 04 octobre 2025 ; l'installation des stands en début de matinée a été perturbée par la pluie mais un ciel plus clément, nous a permis de distribuer :

360 pensées qui seront offertes à nos seniors.

Nous remercions vivement les citoyens de Tiercé, Cheffes, Etriché qui en cette journée de début de la « semaine bleue » ont bien accueilli notre action annuelle et répondu généreusement.

Les dons récoltés vont permettre de participer aux achats des cadeaux de Noël offerts aux seniors que nous visitons régulièrement. Les bénévoles sont invités le samedi 13 décembre pour préparer ces présents et partager un goûter.

Merci aux enfants des 2 sites périscolaires de Tiercé et Etriché et de l'accueil de Loisirs de Tiercé qui ont réalisé des décorations pour agrémenter les pensées.

Merci aux mairies pour leur collaboration logistique indispensable à l'organisation de cette action.

Nous aimerions élargir notre réseau de personnes bénéficiaires pour des visites de convivialité. N'hésitez pas à nous signaler si vous connaissez des personnes qui seraient ravies d'avoir une visite hebdomadaire.

L'association « Sourires Part'âgés »

Contact@sourires-partages.com Tel 06.38.80.38.84





L'AMAP DES PRÉS BAS

Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne

Un appui à l'agriculture paysanne locale

Une nouvelle économie solidaire

Un moyen de manger sainement à prix juste

Une contribution à la préservation de l'environnement

L'AMAP DES PRÉS BAS est née en 2010 de la rencontre de consommateurs désireux d'être acteurs de leur consommation et de paysans souhaitant maintenir une agriculture paysanne.

Elle permet à une cinquantaine de familles de manger des produits de bonne qualité **sans pesticides**.

Une **AMAP**, Association pour le **M**aintien de l'**A**griculture **P**aysanne, n'est ni une société ni une coopérative.

C'est un **partenariat** solidaire qui vise à rétablir le tissu social entre producteurs paysans et consommateurs. Elle contribue à l'essor d'une dizaine de producteurs locaux. Notre seul objectif est de mettre en relation des consommateurs avec des producteurs sous forme de partenariat et solidarité.

Aujourd'hui à l'AMAP des prés bas, vous pouvez trouver :

Légumes

Pain

Produits laitiers de vache

Viandes, porc, bovine, agneau

Volailles

Œufs

Pommes et du jus de pommes

Farines et Graines, pois, haricots secs etc...

Poisson en provenance de l'Île d'Yeu

Agrumes de Corse

Arbres fruitiers

Emeline DEGRAVE est notre maraîchère, elle livre chaque semaine de magnifiques paniers de légumes de saison. Contact téléphonique :

07 83 23 09 90

Chaque jeudi soir à partir de 18H30 a lieu notre distribution hebdomadaire. Au stade de Cheffes, la municipalité Cheffoise nous a mis gracieusement à disposition ses locaux à la salle Val du Piron.

Vous pouvez avoir plus d'informations et télécharger les contrats des différents producteurs ainsi que le bulletin d'adhésion sur le blog :

<http://amapdespresbas.blogspot.fr/>

DISTRIBUTION : STADE DE CHEFFES, SALLE VAL DU PIRON

Tous les jeudi soir 18h30

LE CONSEIL COLLEGIAL

PS : sur le blog, vous pouvez trouver les différents contrats producteurs et le bulletin d'adhésion.



L'adhésion annuelle est de 10 €

Comité des Fêtes



Retour sur les dernières manifestations de l'année 2025 et celles à venir sur l'année 2026. Si vous souhaitez rejoindre une équipe sympathique et dynamique, n'hésitez pas à

nous contacter par mail à l'adresse comitedes-fetescheffes@gmail.com

Soirée dégustation vins et fromages

La deuxième édition de la soirée dégustation de vins et fromages a eu lieu le 27 septembre dernier. La manifestation a attiré de nombreuses personnes qui ont ainsi pu (re)découvrir les producteurs locaux de pain et de fromage. Ainsi, ont été mis à l'honneur le pain de la boulangerie de Cheffes La Fabrique et celui d'Augustin (Du Pain sur les planches - ferme de la Casserie à Ecuillé) sans oublier les fromages d'Anjou Biquettes (Cheffes), de la Crèmerie de Violette (Tiercé), de la ferme du Bois Rouzé (Beaucouzé), de From'Anjou (Feneu) et de la ferme de la Casserie (Ecuillé). Ce fut une belle soirée comme on les aime au Comité des Fêtes, gourmande et conviviale !

Soirée huîtres

Le 13 décembre dernier s'est déroulée la deuxième édition de la soirée de dégustation d'huîtres. Afin de répondre à tous les goûts, des assiettes composées de saumon fumé et d'un assortiment de terrines de poisson étaient également proposées. Cette soirée a, elle aussi, rencontré un joli succès auprès des gourmands venus en nombre. Cette manifestation a permis de clôturer l'année 2025 en beauté.



A vos agendas !

Le Comité des Fêtes vous donne RDV les **30 et 31 mai** pour ce qui s'annonce comme un temps fort de la vie du village en 2026 : après Corzé en 2024 et Seiches-sur-le-Loir en 2025, le **Festival Anjou Loir et Sarthe** posera ses valises à Cheffes ! L'occasion d'assister à des spectacles de qualité, gratuits et pour toute la famille, qui mettront notre beau village en valeur. Le programme sera dévoilé prochainement. Cette manifestation va mobiliser différentes associations cheffoises ainsi qu'un grand nombre de bénévoles.

Si vous souhaitez faire partie de l'aventure, n'hésitez pas à nous contacter !



N'oublions pas non plus nos manifestations estivales :

Fête du Port le samedi 11 juillet 2026

Cheffes sur Art le samedi 25 juillet 2026

**Les membres du Comité des Fêtes vous souhaitent
une belle année 2026 !**

Vie des associations

Bibliothèque

Les bénévoles vous souhaitent une bonne année 2026, avec l'aide du philosophe *Émile-Auguste Chartier*, dit **Alain** :

[..à répéter : « **Bonne année !** » on finira par se réveiller soi-même à ce qu'on dit. On ne dit pas que l'année sera bonne ; on n'en sait rien ; ce qui arrive nous surprend toujours ; aussi est-il vain d'y penser d'avance. Ce qu'on dit, c'est qu'il faut choisir de la penser bonne, cette année nouvelle. Et profiter pour cela de ce secret mouvement de nature, qui nous a changés et retournés depuis la Noël. Bonne nouvelle, [...] La bonne nouvelle, c'est que les hommes ont juré d'être contents, de tout résoudre, autant qu'ils pourront, par joie et amitié, ce qui est penser printemps en Janvier.

Je vous souhaite de penser **printemps**.

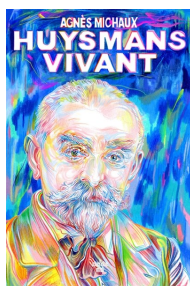
Alain, *Libres Propos*, 31 janvier 1935

Nouveautés:

On a catalogué, couvert et mis à votre disposition avant Noël les chefs d'œuvres suivants :

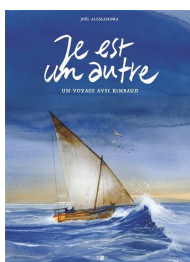
Huysmans Vivant de Agnès Michaux,

Palmer dans le rouge, une Bande dessinée du célèbre détective de **Pétilillon**, dessiné par **Larcenet**



Silent Jenny, magnifique BD post apocalyptique de **Mathieu Bablet**

Une biographie dessinée de **Jim Morrison** par **Bertocchini**



Je est un autre, un voyage avec Rimbaud une BD de Joël Alessandra

Soli Deo Gloria, en noir et blanc de **Cour & Deverney**

de la science

Avec **La vie secrète des gènes** de **Evelyne Heyer** ; **et Naturopathie**,

l'imposture scientifique de **Margot Brunet** ; **Les maths sont un tango à 3 temps** de **Yan Pradeau**.

La Correspondance de **Antoine de Saint-Exupéry** et son épouse **Consuelo de Saint-Exupéry**

Des romans

La Vie est une chose étrange de **Donal Ryan** ; **Celle qui sait les herbes** de **Marc Graciano** ;

Trois jours en juin de **Anne Tyler** ;

Là où je me terre de **Caroline Dawson** ; **Abel** de **Allessandro Baricco**

La fausse Commune, **Elsa Aguilar** ;

Requiem pour une dame blanche,

Eric Fouassier ; **La fille du grand hiver**, **Isabelle Autissier** ;

L'ami Louis, **Sylvie Le Bihan** ; **Officier radio**, **Marie Richeux**

Tout le monde garde son calme, **Dimitri Kantcheff** ;

La marchande d'oublies, **Pierre Jourde**.



Des romans pour les enfants, des albums magiques, rigolos, du pastel et des couleurs vives, des BD, des mangas et des romans pour la jeunesse.

Mortelle Adèle, **Mr Tan** ; **L'école des pouvoirs secrets** de **Mallorqui**

Mais où sont Yaya et Boo ? : sur la route ! **Andrew Knapp** ; **Une mangue pour Mo**, **Atinuke** ; **Oh là là, quelle histoire !** **Laura Mucha** ; **Qui a gobé Steeve ?** **Susannah Lloyd** ; **La voleuse de politesse**, **Maria Rosaria Compagnone** etc...etc.



Réseau des bibliothèques Anjou Loir et Sarthe :

Venez prendre votre carte, c'est gratuit. Rendez-vous sur le catalogue de Cheffes et celui des autres bibliothèques du réseau via le site : www.bibccals.net Pour gérer vos emprunts, réserver des livres pour les transférer à Cheffes, connectez vous avec votre n° de carte suivi de votre mot de passe (votre année de naissance) .

Buffet à volonté

Notre armoire à livres est à votre disposition sous le porche près de la mairie. Servez vous !

Publicité

Sur notre page publique @BibliothèquedeCheffes du réseau social **FACEBOOK**, nous sommes suivis par 172 abonnés.

Vie des associations

Les Z'arts créatifs



**Les Z'arts
Créatifs**

Les **z'arts** créatifs vous souhaitent une très bonne année 2026.

L'année 2025 s'est terminée par des ateliers de bijoux en pâte Fimo et fabrication de couronnes de Noël avec des matériaux recyclés.

Les prochains ateliers travailleront à partir de collages, utilisation du gesso pour réaliser des œuvres de grand format, du tissage indien pour la confection de li-rette en utilisant de vieux tissus et d'une exposition en *Land Art* au mois de juin.

Nous participerons également au mois de mai au **festival Anjou Loir et Sarthe** sous forme d'ateliers de tissage végétal.



Merci à Catherine Boschat pour son implication et son aide précieuse.

Merci également à tous les participants à ces ateliers, jeunes ou moins jeunes qui nous permettent de travailler dans une ambiance festive, coopérative et incitent certains à transmettre les techniques à leurs petits enfants.

Suite du programme des ateliers :

Samedi 7 février 2026 10h- 12h

Tissage indien / tableaux sable

Samedi 7 mars 2026 10h- 12h

travail acrylique + gesso sur châssis grand format

Samedi 4 avril 2026 10h- 12h

travail acrylique + gesso sur châssis grand format

Samedi 30 mai et dimanche 31 mai 2026

ateliers tissage végétal (après-midi horaires à définir)

Samedi 20 juin 2026 10h- 12h

LAND ART et EXPOSITION DES OEUVRES

Vernissage de fin d'année



Les Z'Arts Cheffois



Les **Z'arts cheffois** vous souhaitent une très bonne année 2026.

Des projets sont en cours de réalisation mais rien de concret encore.

Vous serez bien sûr informés des spectacles par voie d'affichage, article dans la gazette, le site des Z'arts cheffois et notre page Facebook.

Et que vive le théâtre !

Vie des associations

CHEFFES LIEU



L'Association « CHEFFES LIEU » vous souhaite une très belle année 2026.

Celle-ci a commencé par la pièce de théâtre humoristique « Révélation » qui a été très appréciée du public. Nous vous proposons en ce début d'année les activités et les spectacles à venir.

La cotisation pour l'année 2026 est de 10 € et vous permet de participer à tous nos ateliers. Vous pouvez payer avec Pay Asso en flashant le QR code ci-joint, en espèces ou en chèque auprès des membres de l'association ou en dépôt à la mairie de Cheffes.

L'adhésion n'est pas obligatoire pour assister aux spectacles.

Nous espérons avoir le plaisir de vous retrouver lors de nos différentes propositions, à savoir :



Sorties ornithologiques proposées par Emmanuel Séchet :

Samedi 14 février : 9 H 30

Dimanche 22 mars : 9 H 30

Samedi 25 avril : 9 h

Dimanche 17 mai : 9 H

Pensez à vos jumelles, prêt possible néanmoins.

RDV place de l'Eglise à Cheffes.

Ateliers philo : animé par Patrick Tharrault
le 11 Février : **Thème « Peut-on rire de tout ? »**

Prochains ateliers:
11 mars, 8 avril, 6 mai,
Les ateliers philo ont lieu à la salle du Piron de 20h à 22h
Participation 2 €.

Ateliers de Charly Patrault :

Soirée découverte des étoiles le 03 avril 2026 au Piron, rdv 19h avec partage pique nique.

Sciences cognitives « Apprendre à Apprendre »
Le 19 juin 2026 au Piron.
Les rendez-vous sont à la salle du Piron à 19 H avec partage de pique-nique.

Nouveauté pour 2026 : Atelier mémoire par Blandine LAMY

Le jeudi une fois par mois de 15 H 30 à 17 H Salle du Piron à Cheffes.

La première séance a eu lieu le 22 janvier, 19 février, 19 mars, 23 avril, 21 mai et 25 juin.

Matériel nécessaire : un cahier ou bloc note et un crayon.

Atelier Broderie par Blandine LAMY

Tous les 15 jours le mardi de 14 à 16 h à la salle du Piron : prochain atelier : **mardi 20 janvier 2026**

Atelier couture :

Actuellement, il fonctionne en atelier collectif pour la préparation de la scénographie du festival de la CCALS sur les arts de la rue. Les séances sont **tous les mardis de 14 H à 16 H30**, au Piron, pour la préparation de fleurs en tissus, de grands triangles en tissu style patchwork, pour la réalisation d'une grande tente et de galets en laine .

N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Nous sommes à la recherche de laines colorées pour ces réalisations. Il est possible de nous déposer vos trésors enfouis les mardis après midis.

Les ateliers guitare

Les cours de guitare se poursuivent et les guitaristes nous feront le plaisir de nous proposer une soirée musicale le 21 juin à la salle du Piron. Nous vous donnerons plus de renseignements dans le prochain bulletin

Des spectacles à venir :

Théâtre :

La pièce Art, avec la compagnie « En aparté » le 20 mars à la salle du val St Sulpice,

Réservation 06 87 39 91 70 ou 06 08 02 18 11

Entrée 10€

Vie des associations

Concerts :

Dimanche 20 avril, concert du groupe Pile ou face, musique irlandaise, salle du Piron

Le groupe **Notes en balade** nous propose un concert sur Nougaro, **Le 13 JUIN 2026 à La Chapelle Notre Dame des Eaux de Cheffes**. Et bien d'autres découvertes musicales ou théâtrales en cours de préparation....

Association multisports

Alors que débute cette nouvelle année l'équipe du Multisports vous souhaite une bonne année 2026 sportive.

Nos activités récurrentes (gym douce, Pilate, bols tibétains, tennis, palets, marche, danse afro) continuent à se développer à côté de nos traditionnels stages (tir à l'arc, hip hop, éveil corporel pour enfants, magie, self défense). Il reste des places dans quelques activités, n'hésitez pas à vous renseigner.

Quelques belles satisfactions

Nous avons eu avec le cours de danse notre 150ème adhérente. L'association a investi dans des tee-shirts spécialement floqués pour la section palets qui a participé à son premier tournoi à Villevêque en ce mois de janvier. Un 3ème cours de gym douce a vu le jour suite aux ateliers de cette fin d'année dans le cadre du Bien Vieillir. Vous étiez nombreux à vous être déplacé pour notre conférence sur l'adaptation du logement le 26 novembre.

Et pour 2026 ?

Nous allons continuer à développer le projet sénior avec les ateliers qui vont reprendre fin 2026 avec un rajout sur la nutrition. D'autres activités sénior sont en projet, avec pour ligne de mire la reprise d'une activité physique ou intellectuelle.

Pour aider au financement de nos actions et de l'achat de matériel pour les différentes sections 3 animations sont programmées :

- **Un concert acoustique violon le 28 mars. Les inscriptions sont ouvertes via l'affiche jointe.**

- **Notre traditionnel loto à la salle de l'alerte à Etriché le 19 avril**

- **Le tournoi de palet du 23 mai** sera complété par une démonstration de chiens de sauvetage.

Si vous avez un peu de temps, l'envie de rejoindre l'équipe n'hésitez pas à nous contacter.

Sportivement

Tenniscubcheffes@gmail.com



L'Association Multisports de Cheffes
vous propose
un concert acoustique de violon



Interprété par Frédéric Schwing
Reprises acoustiques de chansons françaises,
œuvres classiques, valse, tangos...



le samedi 28 mars à 16h30
à la Chapelle Val St Sulpice de Cheffes
à l'entrée du village par Tiercé

Deux tarifs au choix 8€ ou 10€

inscription via Hello Asso
<https://www.helloasso.com/associations/tennis-club-cheffes>
ou scannez ce QR code

Pour tout renseignement
tenniscubcheffes@gmail.com ou 06.77.94.06.06



Conférence Aménager
Son logement



Gym Douce

Chemins de Cheffes



Meilleurs vœux 2026

Préservation et entretien des chemins

Découverte des chemins

Inventaire et dénomination



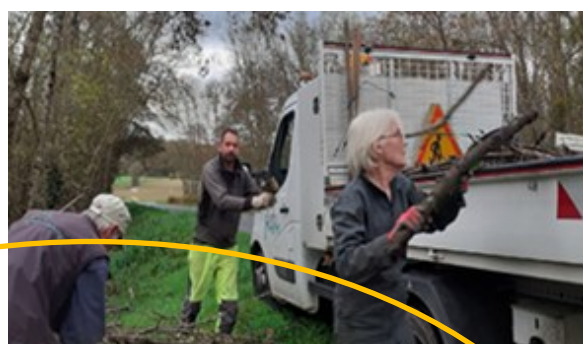
L'association Chemins de Cheffes aura bientôt 3 ans. Constituée de bénévoles, son activité a été riche de réalisations au cours de l'année. L'entretien, l'aménagement des chemins et lieux de promenade permet aux cheffois de profiter pleinement du patrimoine naturel de la commune. Un gros travail a été réalisé le long du Piron dont l'accès est facilité par la rénovation de l'escalier, le lit débarrassé des branches l'encombrant, permettant ainsi de découvrir la vie de cette zone humide.

Vous avez envie de vous investir au service de tous,

N'hésitez pas , venez nous rejoindre!

<https://cheminsdecheffes.blogspot.com>

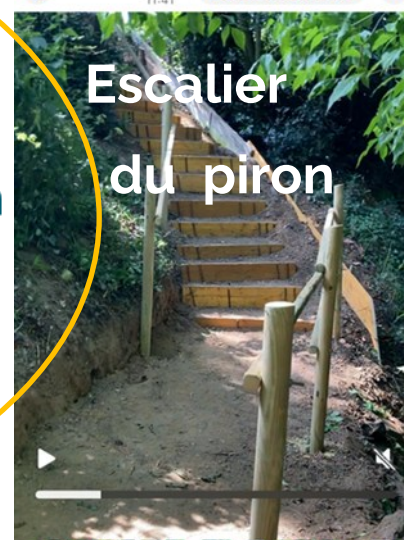
Vie des associations



On les remercie
pour leur participa-
tion :

Dominique Alain
Catherine Gaby
Didier Stéphane Michel Ben
Christian Serge Cécile
Jacques Alain Yannick
Thierry Franck Philippe

La mairie de Cheffes



Vie des associations

La Vigilante

Boule de fort



68ème Challenge COMMUNAL 2025

Le challenge a été gagné par Alain JOUANNEAU et Emeric L'ENOGUE par 12 à 06 contre Marie-Yvonne CHENU et Gisèle BODINIER

Les lots de la tombola ont été remportés par :

1^{er} : Jérémy L'HUMEAU une Paire de Boule de Fort et sa Sacoche

2^{ème} : Emerick L'ENOGUE un Service à raclette

Le Challenge nommé ROULE POUR L'AVENIR (1 sociétaire avec 1 enfant de 8 à 16 ans), qui a pour but d'initier les jeunes à la boule de fort se déroulera pendant les vacances de Pâques 2026

Les éliminatoires auront lieu du samedi 11 avril au jeudi 16 avril.

les ½ finales et finale le Vendredi 17 avril 2026

Calendrier 2026	ELIMINATOIRES A COMPTER DU	FINALE LE
PAVOIS	Samedi 07 Mars 2026	
André RAHARD 1 sociétaire/1 invité(e)	Vendredi 13 Février 2026	Samedi 28 Février 2026
1 HOMME/1 FEMME	Vendredi 13 Mars 2026	Samedi 28 Mars 2026
CHEFFES/JUVARDEIL	Vendredi 17 Avril 2026	Dimanche 26 Avril 2026
Roule Pour L'Avenir (1 sociétaire/1 jeune de 8 à 16 ans)	Samedi 11 Avril 2026	Vendredi 17 Avril 2026
CONCOURS de PETANQUE	Samedi 06 Juin 2026	
Concours au ROND	Mercredi 26 Août 2026 au Samedi 05 Septembre 2026	
Retraités(es) ouvert à toutes les sociétés	Lundi 14 Septembre 2026	Vendredi 13 Novembre 2026
COMMUNAL (2 contre 2) équipe libre Réservé aux sociétaires, conjoint de sociétaire et aux Habitants de CHEFFES	Samedi 21 Novembre 2026	Samedi 12 Décembre 2026

Les Membres du Conseil d'Administration vous adressent leurs Meilleurs Vœux pour l'Année 2026.

DÉMARRONS 2026 EN DÉCOUVRANT L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET LES ACTEURS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE !

ET SI CETTE NOUVELLE ANNÉE ÉTAIT L'OCCASION DE CHANGER NOS HABITUDES ET DE SOUTENIR DES INITIATIVES LOCALES PORTEUSES DE SENS ?

Près de chez vous, des associations, des coopératives et des entreprises engagées œuvrent chaque jour pour une société plus durable : ce sont les acteurs de l'**Économie Sociale et Solidaire (ESS)**.

L'ESS rassemble des structures qui placent l'humain, l'environnement et l'utilité sociale au cœur de leurs actions. Elles créent de l'emploi local, renforcent le lien social, et proposent des solutions concrètes face aux enjeux environnementaux.

CONSOMMER AUTREMENT AVEC L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



À côté de l'ESS, l'**économie circulaire** propose un modèle qui rompt avec le fonctionnement traditionnel de l'économie linéaire « extraire - produire - consommer - jeter », devenu incompatible avec l'épuisement des ressources naturelles.

L'objectif de l'économie circulaire est :

- d'allonger la **durée de vie des produits**,
- de **limiter les déchets**,
- de **préserver les ressources**.

Elle encourage ainsi une consommation responsable et des gestes simples mais efficaces : **donner, réparer, réemployer, emprunter, acheter d'occasion, partager, recycler, upcycler, valoriser, etc.**

TROUVEZ LES ACTEURS PRÈS DE CHEZ VOUS !

Sur le site des **3RD'Anjou**, une carte interactive vous permet de localiser les initiatives locales engagées dans l'économie circulaire. Utilisez le filtre « **ESS** » pour repérer rapidement les structures qui, tout en prolongeant la vie des objets, contribuent à développer des emplois durables et ancrés dans le territoire: <https://www.3rdanjou.fr/vos-services/localiser-les-equipements/les-acteurs-de-l-economie-circulaire/>

CONSTRUIRE ENSEMBLE UN AVENIR RESPONSABLE

L'économie circulaire repose sur plusieurs leviers :

- une **consommation raisonnée**,
- la **priorité donnée à l'usage** plutôt qu'à la propriété,
- la fabrication de **produits plus durables**,
- la **réparation** et le **réemploi**,
- la **mutualisation** locale des ressources entre entreprises,
- une **gestion optimisée du recyclage**.



**EXPLOREZ LES INITIATIVES, TESTEZ LEURS SERVICES...
ET DEVENEZ ACTEUR DU CHANGEMENT !**



Mairie : 3 square René Goujon 02 41 42 61 41—mairie@cheffes.fr—www.cheffes.fr

- **7 février**, atelier créatif les Z'arts créatifs
- **11 février**, atelier philo, Cheffes Lieu
- **14 février**, sortie ornitho Cheffes Llieu
- **24 février**, atelier numérique à la mairie
- **4 mars**, réunion publique festival des arts de la rue salle St Sulpice
- **7 mars**, atelier créatif, les Z'arts créatifs
- **8 mars**, randonnée Mars bleu
- **11 mars**, atelier philo Cheffes Lieu
- **15 mars**, élections municipales
- **20 mars**, pièce de théâtre Art, 20h salle du val st Sulpice
- **22 mars**, sortie Ornitho, Cheffes Lieu
- **28 mars**, concert acoustique violon à la chapelle ST Sulpice Multisports
- **31 mars**, atelier numérique à la mairie
- **3 avril**, soirée découverte des étoiles Cheffes lieu
- **4 avril**, atelier créatif, les Z'arts créatifs
- **8 avril**, atelier philo Cheffes lieu
- **19 avril**, loto à Etriché, Multisports
- **20 avril**, après midi concert au piron, le groupe pile ou face Cheffes lieu
- **25 avril**, sortie Ornitho Cheffes Llieu
- **28 avril**, atelier numérique à la mairie
- **6 mai**, atelier philo Cheffes Llieu
- **17 mai**, sortie Ornitho, Cheffes Lieu
- **23 mai**, concours de palet, Mutlsports
- **26 mai**, atelier numérique à la mairie

Agenda!

- **30 et 31 mai**, festival CCALS des arts de la rue à Cheffes
- **30 et 31 mai**, atelier tissages, les Z'arts créatifs
- **13 juin**, concert Nougaro à la chapelle Notre Dame des Eaux, Cheffes lieu
- **19 juin**, soirée sur les sciences cognitives Cheffes lieu
- **20 juin** exposition les Z'arts créatifs
- **30 juin** atelier numérique à la mairie
- **11 juillet**, fête du Port
- **25 juillet**, Cheffes sur Art'

Bulletin communal numérique ?



Chaque foyer reçoit le bulletin municipal, sous forme papier, distribué par les élus.

Vous avez la possibilité de le consulter sous sa forme numérique sur le site de la mairie.

<https://cheffes.fr/>.

Dans un souci de réduction de gaspillage du papier, si vous ne souhaitez plus recevoir la forme papier, merci de bien vouloir en informer le secrétariat de la mairie.

tél : 02 41 42 61 41

mairie@cheffes.fr